

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2015

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2015

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan	5
Évolution des actifs nets	6
Résultats	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-13

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER, qui comprennent le bilan au 31 mars 2015, les états de l'évolution des actifs nets, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir les éléments probants suffisants et appropriés concernant l'intégralité des produits d'activités de collecte de fonds. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si les produits de cette nature, les résultats et les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour les exercices terminés le 31 mars 2015, les débiteurs aux 31 mars 2015 et les actifs nets présentés aux bilans aux 1er avril 2014 et 31 mars 2015 auraient dû faire l'objet d'ajustements. Le prédécesseur a exprimé une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice du 31 mars 2014 en raison des incidences possibles de la limitation semblable à l'étendue des travaux.

Nous n'avons pu observer la prise d'inventaire physique des stocks et n'avons pas été en mesure de nous assurer par d'autres moyens des quantités de stocks détenues au 30 avril 2014. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si les stocks de cette nature, les résultats et les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour l'exercice terminé le 30 avril 2014 et les actifs nets présentés au bilan au 31 mars 2014 auraient dû faire l'objet d'ajustements.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe *Fondement de l'opinion avec réserve*, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALHZEIMER au 31 mars 2015 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Informations comparatives redressées

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers, qui indique que certaines informations comparatives de l'exercice terminé le 31 mars 2014 ont été redressées.

Autre point

Les états financiers de l'exercice précédent ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé une opinion non modifiée le 10 juin 2014.

*Gosselin & Associés inc.*¹

GOSELIN & ASSOCIÉS INC.

Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 15 juin 2015

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A101673

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

BILAN

AU 31 MARS 2015

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	412 038	346 023
Placements (note 5)	385 729	382 374
Débiteurs (note 6)	252 556	184 936
Frais payés d'avance	34 290	9 808
	<u>1 084 613</u>	<u>923 141</u>
IMMOBILISATIONS (note 7)	1 675	2 259
	<u><u>1 086 288</u></u>	<u><u>925 400</u></u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 8)	368 848	309 204
Produits perçus d'avance	3 764	-
Apports reportés (note 9)	255 721	231 725
	<u>628 333</u>	<u>540 929</u>
ACTIFS NETS		
FONDS DE FORMATION (note 11)	-	13 004
NON AFFECTÉS	457 955	371 467
	<u>457 955</u>	<u>384 471</u>
	<u><u>1 086 288</u></u>	<u><u>925 400</u></u>

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 10)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION




FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

	2015			2014	
	Fonds de recherche	Fonds de formation	Non affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AVANT REDRESSEMENT	182 421	13 004	423 462	618 887	422 506
Modification de méthode comptable (note 2)	(182 421)	-	-	(182 421)	(168 851)
Redressement des exercices antérieurs (note 3)	-	-	(51 995)	(51 995)	-
SOLDE AU DÉBUT REDRESSÉ	-	13 004	371 467	384 471	253 655
Excédent des produits sur les charges	-	-	73 484	73 484	130 816
Affectation interne (note 11)	-	(13 004)	13 004	-	-
SOLDE À LA FIN	-	-	457 955	457 955	384 471

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER
RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

	2015	2014
	\$	\$
PRODUITS		
Société Alzheimer du Canada	2 155 568	2 283 240
Subventions diverses	255 296	116 134
Cotisations	201 970	201 510
Dons	145 608	210 140
Marche de la mémoire	36 788	74 372
Commandites et partenariats	27 530	38 500
Revenus de gestion	26 679	25 397
Mauvaises créances recouvrées	17 710	13 240
Revenus d'intérêts	7 603	10 026
Autres revenus	621	2 000
	2 875 373	2 974 559
 CHARGES		
Société Alzheimer Canada	2 131 120	2 206 272
Salaires et avantages sociaux	314 169	308 345
Formation	76 498	1 384
Frais de déplacement	63 414	50 031
Marche de la mémoire	28 007	78 250
Communications	29 093	73 819
Services professionnels	55 169	48 543
Loyer et électricité	28 016	27 413
Publicité et promotion	23 040	2 134
Fourniture de bureau	12 452	9 249
Télécommunications	11 467	11 424
Congrès et colloques	9 771	8 987
Entretien et licences informatiques	8 318	8 357
Assurances, taxes et permis	6 326	4 361
Frais de postes et de courrier	3 645	2 485
Frais bancaires	800	1 101
Amortissement des immobilisations	584	800
Retour au SAR	-	788
	2 801 889	2 843 743
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	73 484	130 816

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

	2015	2014
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	73 484	130 816
Amortissement des immobilisations	584	800
	74 068	131 616
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(67 620)	(26 359)
Frais payés d'avance	(24 482)	27 597
Créditeurs	59 644	(13 265)
Produits perçus d'avance	3 764	(42 000)
Apports reportés	23 996	13 570
	(4 698)	(40 457)
RENTRÉES DE FONDS NETTES PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	69 370	91 159
DIMINUTION NETTE DES PLACEMENTS ET SORTIES DE FONDS NETTES PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(3 355)	(3 742)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	66 015	87 417
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	346 023	258 606
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	412 038	346 023

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2015

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 24 avril 1986. Il est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et il est exempté d'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants :

Informer le public, selon les capacités de la Fédération, sur la maladie Alzheimer et les maladies similaires et les problèmes connexes;

Donner aide et soutien aux Sociétés Membres et aux groupes en voie de formation d'une Société Alzheimer;

Promouvoir et encourager la recherche pour la maladie Alzheimer, les maladies similaires et les problèmes connexes;

Établir toutes les relations et faire toutes les représentations jugées nécessaires auprès de toutes autorités;

Les objets ne permettent cependant pas aux souscripteurs ou à leurs ayants droits de recouvrer sous quelque forme que ce soit, l'argent qu'ils auront versé à la corporation.

2- MODIFICATION DE MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme a modifié la méthode de comptabilisation de ses états financiers. Il utilisait la méthode de la comptabilité par fonds affectés qu'il a changée pour la méthode du report car l'ancienne méthode ne donnait pas plus d'information aux lecteurs. Suite à cette modification de méthode comptable, le passif au 31 mars 2014 a été augmenté de 182 421 \$, l'actif net au 1er avril 2013 a été diminué de 168 851 \$ et les revenus de l'exercice comparatif ont été diminués de 13 570 \$.

3- REDRESSEMENT DES EXERCICES ANTÉRIEURS

La direction a réalisé au cours de l'exercice que les actifs nets affectés au 31 mars 2014 avaient été surévalués de 51 995 \$, ce qui correspond à un revenu perçu par erreur de Société Alzheimer Canada de 166 198 \$ et à un revenu non comptabilisé de Société Alzheimer Canada de 114 203 \$. Ces ajustements auraient dû être comptabilisés aux produits en 2014. Par conséquent, les états financiers de l'exercice 2014 ont été redressés. Au 31 mars 2014, le solde des débiteurs a été diminué de 51 995 \$ et les actifs nets ont été diminués du même montant. À l'état des résultats de l'exercice terminé le 31 mars 2014, les produits de Société Alzheimer du Canada ont été diminués de 51 995 \$ et l'excédent des produits sur les charges a été réduit du même montant.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2015

4- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Apports reçus sous forme de service

Des bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer son fonctionnement. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous:

	<u>Taux</u>
Mobilier et équipement de bureau	20%
Équipement informatique	30%

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût.

Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse, des placements et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût se composent des créditeurs.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse.

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2015

5- PLACEMENTS

	2015	2014
	\$	\$
Encaisse et équivalents	62 636	6
Titres et fonds	201 909	261 184
Épargne à terme , 0,50 %, échéant en juillet 2015	121 184	121 184
	385 729	382 374

6- DÉBITEURS

	2015	2014
	\$	\$
Cotisations	180 462	142 729
Provision pour mauvaises créances	(40 921)	(58 631)
À recevoir de SAC	69 473	76 968
Taxes à la consommation	17 115	19 550
Subventions	15 000	-
Autres	11 427	4 320
	252 556	184 936

7- IMMOBILISATIONS

	2015		2014	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et équipement de	17 777	17 025	752	940
Équipement informatique	35 356	34 433	923	1 319
	53 133	51 458	1 675	2 259

8- CRÉDITEURS

	2015	2014
	\$	\$
Comptes fournisseurs	66 260	27 982
Sociétés régionales	277 032	260 681
Salaires et vacances	21 723	20 311
Sommes dues à l'État	3 833	230
	368 848	309 204

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2015

9- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de projets de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31 mars 2014	Encais- sement et à recevoir	Constatés à titre de produits	Solde 31 mars 2015
	\$	\$	\$	\$
MSSS - Programme formation	49 304	42 500	47 098	44 706
Fonds de recherche	182 421	28 594	-	211 015
	<u>231 725</u>	<u>71 094</u>	<u>47 098</u>	<u>255 721</u>

10- ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme s'est engagé en vertu d'un bail pour la location de ses bureaux jusqu'en octobre 2016. Le solde de l'engagement suivant ce bail s'établit à 23 384 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
2016	14 654
2017	8 730

11- AFFECTATION INTERNE

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a résolu de transférer de l'actif net au fonds de formation la somme de 13 004 \$ à l'actif net non affecté.

12- INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2015

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES SOCIÉTÉS ALZHEIMER
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2015

12- INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le principal risque de crédit pour l'organisme est lié aux débiteurs.

13- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.